



6 avril 2020

**AVIS À LA POPULATION
NOUVELLES PROCÉDURES**

Le conseil municipal de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a récemment adopté différentes mesures au courant des dernières semaines, dont la tenue à huis clos des assemblées du conseil municipal, et ce jusqu'à nouvel ordre, suite aux recommandations gouvernementales en lien avec la pandémie actuelle. Il ne sera donc plus permis à la population d'assister à ces séances.

Afin de permettre l'accès à l'information, il sera possible pour tous les citoyens de nous poser des questions relatives aux sujets qui seront discutés à chacune de ces séances.

Comment procéder :

- * Pour chaque rencontre, l'ordre du jour sera publié sur notre site Internet et notre page Facebook le jour même, vers 15 h.
- * Pour obtenir de l'information sur les sujets énumérés, vous pourrez nous contacter aux coordonnées ci-dessous durant une période de 48 h.
- * Suite à ce délai, nous compilerons les réponses à vos questions. Un document sera ensuite mis en ligne dans les jours qui suivront, toujours sur notre site Internet et notre page Facebook, regroupant toutes les questions et réponses du mois.

Comme à l'habitude, les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal seront disponibles sur notre site Internet.

Prochaines séances du conseil municipal :

Mardi 7 avril 2020

Mardi 5 mai 2020

Pour toute information ou pour nous envoyer vos questions en lien avec les séances du conseil municipal :

- loisirs@stalexkamouraska.com
- 418-495-2440, poste 225
- www.stalexkamouraska.com
- Facebook : Municipalité Saint-Alexandre Kamouraska